

Compte-Rendu Stratégique de la réunion de lancement

*‘Mettre en lumière des Alternatives Agroécologiques :
Un processus collaboratif de réflexion et
d’engagement en Afrique de l’Ouest’*

co-organisée par IPES-Food et le ROPPA
les 19 et 20 avril 2018, à Stèle Mermoz, OSIWA,
Dakar





Table des matières

1- Introduction et cadrage	3
2- Présentation du document de position du ROPPA sur l'Agroécologie	4
3- Les verrous et obstacles de la transition agroécologique.....	5
4- Synthèse des recommandations de différents événements sous régionaux.....	9
5- Feuille de route	10
6- Calendrier des événements clefs	21
7- Comité de pilotage et suivi	22
8- Annexe 1 - Liste des participants.....	24

1- Introduction et cadrage

Cérémonie d'ouverture. Olivier De Schutter, co-président d'IPES-Food, et d'Ibrahima Coulibaly, vice-président du ROPPA, ont ouvert ces deux jours de réunion par un discours de bienvenu. Ils ont commencé par présenter leurs organisations respectives et ont vivement remercié les participants pour leur présence, la fondation OSIWA pour leur soutien, et les co-organisateurs pour leur mobilisation. Ils ont ensuite rappelé le contexte de cette rencontre, et l'importance de fédérer nos forces pour promouvoir la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest. M. Coulibaly a déclaré : « *Nous devons faire en sorte que les paysans puissent vivre de l'agroécologie, et que l'agroécologie puisse devenir la solution pour éviter que les jeunes ruraux aillent mourir en mer, ou s'épuiser dans les mines. L'agroécologie c'est plus qu'une question agronomique, c'est une question politique. Nous connaissons la main mise que les institutions internationales ont sur nos états, mais nous devons montrer que nous sommes là, car nous sommes 70% de la population. Si cette force là nous pouvons la mobiliser, nous allons faire changer les politiques [...]. Notre réussite dépendra de notre capacité à travailler ensemble.* »

Origine du projet. Émile Frison, membre du panel d'experts international d'IPES-Food, a ensuite apporté des explications sur les objectifs et le déroulement de la rencontre (voir ci-dessous), ainsi que sur l'origine du projet '*Mettre en lumière des alternatives agroécologique en Afrique de l'Ouest*'. La fondation OSIWA a approché IPES-Food fin 2016 pour l'inciter à soutenir un processus de réflexion sur l'avenir du développement agricole dans la sous-région. Tout en se basant sur les conclusions du rapport '[De l'Uniformité à la Diversité](#)', IPES-Food a collaboré avec de nombreux acteurs locaux en 2017, pour comprendre comment l'agroécologie se définit et s'applique dans le contexte ouest-africain, quelles sont ses performances et quels obstacles elle rencontre. Cette étude préparatoire a permis de définir comment IPES-Food pouvait se positionner pour soutenir les dynamiques régionales existantes sans risquer d'empiéter sur, ou de dupliquer les activités des très nombreux organismes qui œuvrent déjà pour la transition agroécologique dans la sous-région.

Objectifs de la réunion. Afin de consolider les efforts déployés et approfondir la réflexion sur l'agroécologie, IPES-Food et le ROPPA, en étroite collaboration avec plusieurs organisations sous-régionales, ont décidé de co-organiser cette réunion de lancement. L'objectif de cette rencontre est d'élaborer conjointement une stratégie d'action pour soutenir la transition agroécologique et faciliter la mise en œuvre de systèmes alimentaires durables en Afrique de l'Ouest. Cette démarche conjointe, s'appuyant sur les initiatives existantes, et informée par l'expertise des territoires, vise à faire émerger une vaste alliance ouest-africaine entre différents secteurs, échelles d'actions et circonscriptions.

Déroulement de la rencontre. Les participants ont tout d'abord étayé le diagnostic des obstacles à la transition agroécologique et ont échangé sur les opportunités d'actions. Les supports principaux étaient le document d'analyse et de position sur l'agroécologie du ROPPA, et le rapport de mi-parcours d'IPES-Food, qui synthétise les résultats d'une série d'entretiens et de focus groups dans 6 pays ouest-africains. Les participants ont ensuite discuté en 5 groupes thématiques des actions à mettre en œuvre, au niveau de nos organisations et de façon collective, pour renforcer les initiatives existantes, franchir les obstacles de la transition, et faire avancer le débat sur l'agroécologie (ex. réunions partenariales ; remontées d'informations ; cartographies ; bases de données etc.). Ces

discussions ont abouti sur l'élaboration d'une feuille de route qui a été validée collectivement en plénière. Les participants ont ensuite collectivement développé un calendrier des évènements clefs, et un comité de pilotage a été désigné pour dynamiser et suivre les actions validées dans la feuille de route. Les participants ont enfin été invités à signer un registre des engagements pris.

2- Présentation du document de position du ROPPA sur l'Agroécologie Paysanne

Le document de position du ROPPA sur l'Agroécologie Paysanne intitulé « *L'Agroécologie Paysanne principale voie pour assurer la cohésion sociale, la paix et la souveraineté/sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest* », a été lu en plénière devant l'ensemble des participants. Ce document, très attendu par de nombreuses organisations, concrétise un long processus de concertation au sein des plateformes paysannes membres du ROPPA. À travers ce document, adopté dans les jours qui ont précédé la rencontre, le ROPPA reconnaît officiellement l'Agroécologie Paysanne comme « *la meilleure approche pour une agriculture valorisant nos identités culturelles et nos Savoirs, notre biodiversité alimentaire et semencière saine et nutritive, notre autonomisation [...]* ». Par cet écrit, le ROPPA s'engage officiellement à œuvrer pour l'Agroécologie Paysanne et pour les 7 piliers du Manifeste de Nyéléni qui la sous-tendent (voir document de position, p.3). Le ROPPA s'engage également à plaider et agir à différents niveaux de gouvernance pour promouvoir l'élaboration de politiques en faveur de l'Agroécologie Paysanne, et de soutenir leur intégration dans les PNIASAN, le PRIASAN et le PCD/TASAN. Le ROPPA veillera à ce que les Organisations Paysannes et leurs réseaux soient impliqués dans le développement et la mise en œuvre de ces politiques, tout comme les groupes généralement peu représentés comme les femmes et les jeunes. Pour veiller au respect de ces engagements, le Conseil d'Administration du ROPPA a mis en place une commission Agroécologie Paysanne au sein même du réseau, qui sera portée et animée par la CNOP Mali. Après la lecture du document, Ibrahima Coulibaly a invité leurs partenaires à travailler à bras ouverts avec le ROPPA sur l'Agroécologie Paysanne.

M. Coulibaly a terminé son intervention en mentionnant qu'il ne fallait pas condamner ou rejeter les paysans non impliqués dans la dynamique agroécologique. Ceux-ci sont conditionnés (discours politiques, corruption, chaîne de valeur, crédit intrant, information etc.) à utiliser des pratiques issues de l'agriculture industrielle. Au contraire, il est nécessaire de travailler avec eux pour leur expliquer qu'il existe des alternatives durables même pour les cultures de rente. M. Coulibaly a conclu en déclarant : « *Il faut parler politique avant de parler technique. Il faut bien expliquer la situation et le contexte d'abord pour convaincre les maires, les chefs de village, les paysans [...] et créer une nouvelle conscience politique, locale et citoyenne* ».

3- Les verrous et obstacles de la transition agroécologique

Résumé de la présentation. Malgré son fort potentiel et les multiples initiatives en cours, l'alternative agroécologique peine à prendre de l'essor en Afrique de l'Ouest et reste négligeable en termes d'échelle, de financement et de visibilité. Pour comprendre ce qui freine le développement de l'agroécologie dans la sous-région, IPES-Food a entamé en 2017 un dialogue avec de nombreux groupes d'agriculteurs, ONG, instituts de recherche et organisations internationales. L'étude qui ressort de ce processus d'enquête se base sur les conclusions du rapport d'IPES-Food '[De L'Uniformité à la Diversité](#)' où 8 verrous systémiques, qui maintiennent l'agriculture industrielle en place, avait été identifiés. Elle examine notamment comment ces verrous se manifestent dans la sous-région, et analyse leur articulation, imbrication, et liens de causalité avec les autres obstacles de la transition agroécologique plus spécifiques au contexte ouest-africain.

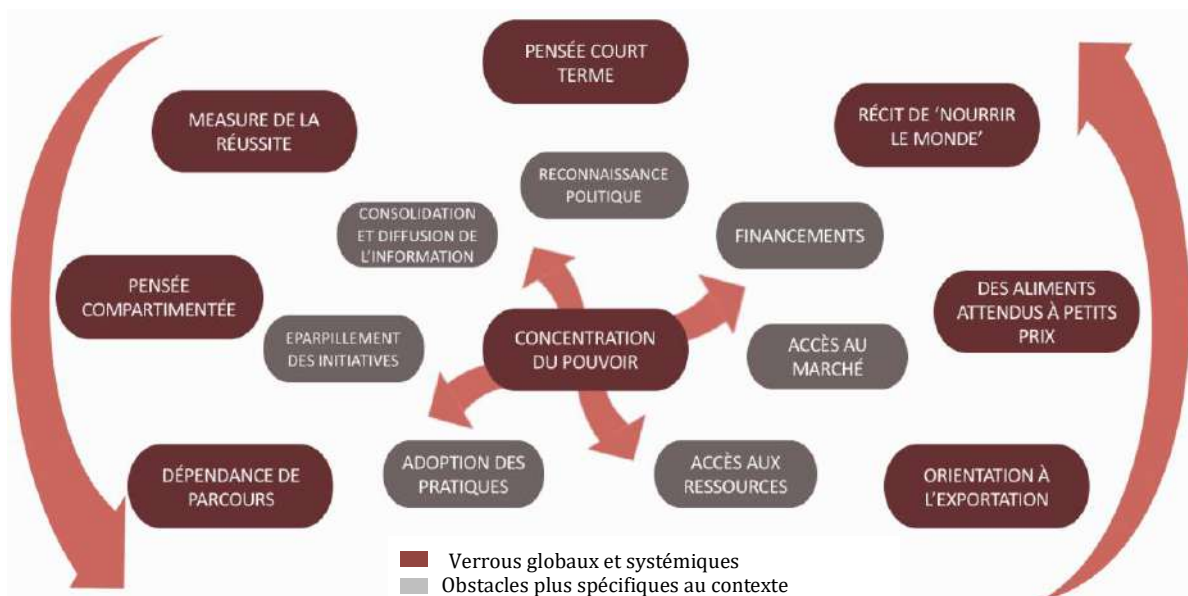
Après avoir défini les caractéristiques clefs des systèmes alimentaires durables, Émile Frison a présenté en plénière les 8 verrous de l'agriculture industrielle (voir ppt) :

- Concentration de pouvoir - Le pouvoir et les capitaux au sein des systèmes alimentaires sont concentrés dans les mains d'une poignée d'acteurs, ce qui leur permet de faire pression sur les trajectoires de la recherche et de la politique.
- Dépendance de parcours - Ce verrou fait référence aux difficultés de s'affranchir d'un système sociotechnique prédéfini (i.e. formations professionnelles, éducation, investissements, lois, orientations de la recherche agronomique, structuration des chaînes de valeur, politiques agricoles etc.)
- Le récit 'nourrir le monde' - Ce narratif stipule que la sécurité alimentaire ne peut être assurée que grâce à une augmentation importante de la production agricole, et sous-entend que ceci n'est possible qu'en ayant recours à une utilisation intensive d'intrants, tout en nourrissant l'amalgame entre 'modernisation' et 'industrialisation'.
- Des aliments attendus à petits prix - Les consommateurs se sont habitués à trouver en abondance des aliments à petits prix et ont adapté leurs attentes et leurs budgets à cette nouvelle normalité. Pour répondre à cette demande, les agriculteurs sont contraints de spécialiser et d'industrialiser leurs systèmes de production pour assurer l'approvisionnement de produits uniformes (normes et calibrage), en gros volume et à faible coût.
- L'orientation à l'exportation - Les agriculteurs de régions entières ont été incités à se spécialiser dans des cultures de rente pouvant alimenter les marchés mondiaux, ce qui a renforcé l'homogénéisation des assolements et la mise en place de systèmes de production industriels.
- La pensée à court terme - Il est très rare que des décideurs politiques favorisent des solutions dont les effets ne seront pas visibles pendant leur mandat. La logique est similaire pour les entreprises du secteur privé dont le modèle économique se base sur la rentabilité à court terme. Ainsi, l'agriculture industrielle est souvent promue au détriment de solutions plus durables comme l'agroécologie, mais dont les résultats ne peuvent se voir que sur un pas de temps plus long.
- La pensée compartimentée - Les dynamiques de développement agricole actuelles sont régies par les structures très compartimentées de la politique, de la recherche et des affaires.
- La mesure de la réussite - La performance de l'agriculture se mesure et s'évalue généralement en termes de rendement et de productivité par travailleur. Ces critères d'évaluation engendrent des trajectoires très productivistes, au détriment d'approches plus holistiques comme l'agroécologie.

L'hypothèse d'IPES-Food suggère que ces verrous se manifestent différemment selon les situations, et doivent être compris dans ces contextes spécifiques pour identifier des facteurs de changement. Céline Perodeaud a poursuivi la présentation par décrire une série d'obstacles à la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest, qui représentent des manifestations spécifiques et locales des verrous structurels décrit par M. Frison. Ces obstacles incluent notamment :

- Le manque de reconnaissance politique envers l'agroécologie qui tend à discréditer cette forme d'agriculture auprès du paysannat.
- L'orientation et la provenance des financements pour l'agriculture qui favorisent les cultures d'exportation, les filières à haute valeur ajoutées, le marché extérieur et les pôles de croissance, au détriment de l'agriculture familiale, des régions enclavées, et de l'agroécologie.
- Les difficultés d'accès au marché pour les denrées agroécologiques qui ne sont généralement pas différenciées (en termes de prix ou d'indication de la qualité) des produits conventionnels.
- Les contraintes liées à l'adoption de nouvelles pratiques qui demandent un apprentissage, des formations, du suivi, du temps et de la main d'œuvre qui viennent souvent à manquer.
- Le manque de consolidation, de diffusion et de communication de l'information autour de l'agroécologie (peu de vulgarisation des travaux de recherche, faible sensibilisation etc.).
- L'éparpillement des initiatives agroécologiques. Si de multiples projets et de nombreuses plateformes se développent dans la sous-région, elles restent souvent isolées, peu documentées et faiblement coordonnées entre elles. (voir le document d'orientation pour y retrouver l'ensemble des obstacles).

Compte tenu de la nature globale et systémique des verrous de l'agriculture industrielle, il est nécessaire de trouver des leviers d'action qui adressent les obstacles de la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest, tout en affaiblissant l'emprise de ces verrous structurels. Cela signifie de mettre en œuvre une combinaison de mesures aux niveaux local, national, régional et international, ciblant un large panel d'acteurs dont les actions sont co-dépendantes (agriculteurs, mouvements sociaux, chercheurs, décideurs politiques, bailleurs, organisations régionales et internationales etc.). Plutôt qu'une liste isolée de recommandations politiques, cela nécessite de travailler collectivement à l'élaboration d'une stratégie d'action et d'une feuille de route pluriannuelle impliquant l'ensemble des acteurs concernés, qui constitue l'objectif principal de cette rencontre.



Les verrous et obstacles de la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest

Débat. Judith Hitchman a ouvert le débat sur les obstacles de la transition agroécologique en soulignant les difficultés d'accès aux produits agroécologiques pour les ménages à faibles revenus. Le système d'AMAP tend à s'adresser aux expatriés et aux classes moyennes et supérieures émergentes, et se retrouve de plus en plus soumis à un phénomène de concepto-piraterie (i.e. : l'approche des paniers est captée par les acteurs de l'agriculture industrielle, qui la vident de tout engagement écologique). Cependant, de nombreuses solutions empruntées au concept de l'Économie Sociale et Solidaire existent déjà pour garantir l'accès aux denrées agroécologiques aux familles à bas revenus.

Les partenariats locaux et solidaires (PLS) permettent d'augmenter la prise de conscience et l'engagement des consommateurs, tout en limitant le gaspillage - quand un consommateur connaît la personne qui a produit ses aliments, il a tendance à mieux les respecter et à les considérer différemment. Au sein des PLS, les consommateurs signent ou donnent un accord verbal pour valider leur engagement à s'approvisionner chez un producteur pendant une année. De nombreux contrats en Afrique se font par un paiement à la semaine. Mme. Hitchman a également mentionné que l'entrée de l'agroécologie en Amérique Latine avait été grandement facilitée par les campagnes de sensibilisation à la radio sur les questions de santé (maladies non transmissibles etc.). Ainsi, l'entrée 'santé' et l'entrée 'éducation' peuvent représenter des opportunités pour lever les obstacles de la transition agroécologique. Simon Todzro a confirmé les dires de Mme Hitchman en soulignant l'importance de différencier les produits conventionnels des denrées agroécologiques pour leur permettre un meilleur accès au marché (ex. Système Participatifs de Garantie).

Olivier De Schutter a poursuivi ce débat en posant la question suivante : « *Comment peut-on s'assurer que les produits cultivés selon les principes agroécologiques puissent toucher un grand nombre de consommateurs sans que cela ne soit capté par les grands acteurs qui dominent actuellement les chaînes logistiques ?* ». M. De Schutter a ensuite étayé le diagnostic des obstacles à la transition agroécologique en « *remontant d'un cran dans la chaîne des 'parce que'* ». Si les pays ouest-africains favorisent l'agriculture industrielle et d'exportation, c'est parce qu'ils sont contraints d'amasser des devises étrangères pour pouvoir rembourser la dette extérieure. L'absence de marchés rémunérateurs locaux combinée à la forte demande internationale pour les produits 'tropicaux', poussent de nombreux agriculteurs à rentrer dans les chaînes de valeur mondiales. Des alliances entre producteurs ruraux et consommateurs urbains doivent être créées pour favoriser le développement de marchés locaux rémunérateurs.

Peter Gubbels a souligné que le manque de capacité institutionnelle à différents niveaux de gouvernance entrave la mise en œuvre de politiques favorables au développement de l'agroécologie. La mise à l'échelle de l'agroécologie doit être spécifique au contexte. Il ne s'agit pas de diffuser les mêmes techniques agroécologiques partout. Mariam Sow a déclaré que nous sommes tenus de réfléchir à plusieurs vitesses : locale, nationale, régionale et internationale ; car les pressions internationales continuent de contrôler le discours et les trajectoires. Pour garantir la qualité des produits agroécologiques, il est nécessaire de mettre en place des contrôles. Lim li Ching a indiqué que le récit technophile dominant, qui coopte la recherche nationale par l'apport de financements étrangers, engendre un manque de reconnaissance scientifique et politique envers les savoirs paysans. Il est important de transformer les relations entre la recherche agronomique et les connaissances paysannes. Les marchés publics peuvent représenter un outil important au développement de l'agroécologie, et se doivent d'être explorés. Tabara Ndiaye a insisté sur l'importance de l'accès au marché : « *Il ne sert à rien de produire des denrées agroécologiques si les producteurs n'arrivent pas à les vendre à des*

prix rémunérateurs. Chaque acteur (paysan, formateur, acteurs du développement (etc.)) constitue un maillon de la chaîne qui nous unis. Nos actions sont co-dépendantes, et nous avons tous un rôle à jouer ». Simplice Davo Vodouhé a expliqué que la connaissance en agroécologie est manquante, et que chacun improvise sur ce qu'il pense être agroécologique : « *Il y a un réel besoin de formation et de suivi. Il existe de nombreuses initiatives sans complémentarité, c'est pourquoi cette coalition est nécessaire. Nous devons également travailler sur nous même pour appliquer nos principes dans nos vies au quotidien : manger des produits agroécologiques, porter des vêtements en coton biologique etc.* ». René Segbenou a affirmé qu'il fallait combattre le préjugé qu'un aliment sain doit forcément coûter plus cher. D'autre part, M. Segbenou a indiqué que le curriculum des écoles d'agricultures ne comprend aucune notion d'agroécologie. Ibrahima Diedhiou a confirmé les propos de M. Segbenou en soulignant le problème de l'employabilité. Les offres d'emploi actuelles sont basées sur des parcours conventionnels et font appels à des 'agronomes', et non à des 'agroécologues'. Ce manque d'accès à l'emploi dissuade de nombreux étudiants de s'engager dans des cursus agroécologiques. Yoro Thioye a indiqué que l'obstacle principal se situait autour de l'Homme, et ne pouvait être levé que par une prise de conscience, l'éducation des enfants et l'intégration de l'agroécologie dans la culture. Il est également nécessaire de réfléchir à la cohabitation entre l'agroécologie et les autres systèmes de production. Famara Diehiou considère que le premier verrou est le coût de la transition, et l'incertitude lié à cet apport de financement (i.e. 'quel soutien vais-je obtenir ? Pour combien de temps ? etc.). Issouf Sanou a souligné la nécessité de sécuriser le foncier pour pratiquer l'agroécologie. Des lois existent en ce sens mais ne sont pas effectives. Enfin, Ibrahima Coulibaly a mentionné qu'il fallait apporter de la transparence sur le financement des partis politiques. Il est nécessaire de comprendre comment les décideurs politiques arrivent au pouvoir (financement de campagnes présidentielles par des lobbies/entreprises de l'agro-industrie etc.).



4- Synthèse des recommandations de différents événements sous régionaux

Makhfousse Sarr, coordinateur national Sénégal de la FAO, a présenté les recommandations issues du Symposium de Dakar sur l'agroécologie, qui a eu lieu les 5 et 6 novembre 2015. Ce symposium, tout comme les autres qui lui ont précédé, a marqué l'engagement de la FAO à soutenir, développer et mettre à l'échelle l'alternative agroécologique. L'agroécologie représente à présent une thématique à part entière des programmes sur lesquelles travaille la FAO. Les recommandations qui sont ressorties du symposium de Dakar peuvent être consultées pp.43-46 du [Rapport de la rencontre régionale sur l'agroécologie en Afrique de l'Ouest](#). Ces recommandations s'adressent à différents groupes d'acteurs (i. gouvernements, bailleurs, partenaires techniques et organisations internationales ; ii. professeurs et chercheurs ; iii. société civile) et couvrent de nombreux secteurs d'activités (politique, droit, recherche, agriculture, développement etc.). A titre d'exemple, les 230 participants du Symposium de Dakar recommandent que l'agroécologie fasse partie intégrante des programmes et politiques agricoles nationales et régionale comme le PDDAA ; et qu'une plateforme soit créée pour collecter et échanger les expériences et les innovations au sein du continent Africain. Au niveau des sciences agronomiques, ils recommandent de promouvoir la recherche participative et de renforcer la base de connaissance sur l'agroécologie. En ce qui concerne la société civile, ils soulignent l'importance de développer des réseaux et de mobiliser les acteurs autour de l'économie sociale et solidaire.

Chantal Jacovetti, responsable Agroécologie Paysanne de la CNOP, a présenté les recommandations issues des '10 ans de Nyéléni', qui a eu lieu à Sélingué, début octobre 2017. Dans le centre international de Formation en Agroécologie paysanne (ou centre de Nyéléni), le Forum mondial sur la souveraineté alimentaire avait rassemblé en 2007 près de 800 participants. Ensemble, ils avaient adopté la Déclaration de Nyéléni sur la souveraineté alimentaire. 10 ans après, 250 participants venus de 24 pays, se sont rassemblés pour faire le bilan de ces années de lutte. La rencontre a permis de confirmer que la souveraineté alimentaire peut être atteinte par le développement de l'agroécologie paysanne, et de dresser une feuille de route pour les 10 prochaines années en se basant sur les 7 piliers suivants : 1) Garantir la sécurisation de la terre, de l'eau et des autres ressources naturelles ; 2) Sauvegarder, gérer et valoriser la biodiversité des semences paysannes et des races locales ; 3) Encourager les pratiques en Agroécologie paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité ; 4) Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques, au travers notamment de formations académiques comme celles qui viennent d'être mises en place à l'UCAD ; 5) Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes ; 6) Renforcer les synergies, alliances et l'organisation collective ; 7) Agir au niveau institutionnel, législatif et réglementaire en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions du monde qui affectent les trajectoires de développement agricole.

Mariam Sow, coordonnatrice d'Enda Pronat, a présenté les recommandations issues des Journées et de la Nuit de l'agroécologie, qui ont eu lieu les 5 et 6 février 2018, place du Souvenir à Dakar. En novembre 2016, Enda Pronat et le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal (MAER) ont co-organisé les premières journées de l'agroécologie. Une des recommandations clefs issues de cet événement a été de mettre en place une plateforme nationale de l'agroécologie co-portée par le MAER. Mais les lenteurs ministérielles n'ont pour le moment pas permise de concrétiser cet objectif. Cet

atelier a toutefois mené à la création du Réseau des communes et villes vertes du Sénégal (REVES). En 2018, et en célébration du 45ème anniversaire du Réseau international Enda Tiers-Monde, la deuxième édition des journées de l'agroécologie s'est tenue à Dakar. Ces journées se sont clôturées par la Nuit de l'agroécologie qui a rassemblé 1500 personnes autour d'un débat télévisé retransmis en direct. Les 16 recommandations issues de ces événements peuvent être consultées p. 2 du rapport d'Enda Pronat sur Les journées de l'agroécologie et de la sécurisation foncière. Ces recommandations couvrent 3 champs thématiques : la gouvernance foncière, la recherche-formation-vulgarisation et les politiques et financements. Elles soulignent notamment l'importance de renforcer la co-construction de recherches-action participatives, de développer l'offre de formation professionnelle à tous les niveaux, d'intégrer l'agroécologie au PNIASAN et au PRACAS 2, de mettre en place une plateforme nationale de l'AE et d'institutionnaliser et de pérenniser les journées de l'Agroécologie.

5- Feuille de route

Les participants de la réunion ont travaillé en 5 groupes thématiques afin d'élaborer une feuille de route pour faire avancer les trajectoires agroécologiques en Afrique de l'Ouest. Ensemble, ils ont collaboré pour apporter des réponses à la question suivante : *Que faire, au niveau de nos organisations et de façon collective, pour renforcer les initiatives existantes, franchir les obstacles de la transition, et faire avancer le débat sur l'agroécologie ? (i.e. quoi (activités/plateformes/événements etc.), quand, qui, comment ?)*

Les propositions d'action de chaque groupe thématique ont été discutées et validées en séance plénière. Ces échanges ont permis d'aboutir collectivement à la feuille de route en page suivante.



Thème 1 : Gouvernance des systèmes alimentaires et réorientation des financements agricoles

Quoi	Qui	Où	Quand	Commentaires
<p>1. Production de Policy Briefs sur l'AE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1.1. Élaborer des notes de plaidoyer (policy briefs) reposant sur la valorisation d'outils d'observation et/ou de suivi sur la réalité des exploitations familiales (EF) (ex. OEF du ROPPA, cartographies etc.). - 1.2. Préparer une courte note (3 pages) pour équiper les acteurs locaux dans leur dialogue avec les autorités locales sur la thématique agroécologique (lien avec marché locaux, nutrition, environnement etc.). - 1.3. Décliner/traduire 'De l'uniformité à la diversité' en policy briefs thématiques sur les bénéfices de l'agroécologie (nutrition etc.), en y intégrant d'autres résultats de recherche récents sur l'AE. 	<p><u>1.1. Responsable : ?</u></p> <p><u>1.1 et 1.2. Groupe de soutien : AFSA, CNOP, ACF</u></p> <p><u>1.3. Responsable : IPES-Food</u></p>	N/A	<p>Nov/dec 2018</p> <p>Dec 2018</p>	Partage de ces travaux avec les mécanismes de la société civile
<p>2. Construction d'une Grille d'Analyse de l'AE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.1. Élaborer une grille de lecture et d'analyse basée sur une série d'indicateurs pouvant évaluer la place que chaque état fait à l'agroécologie en matière de politique agricole et alimentaire. Cette grille permettra de faciliter le suivi des engagements pris par les états (ex. production d'un bulletin annuel sur le respect des engagements pris). - 2.2. Effectuer un classement (ranking) des pays ouest-africains suivant leur soutien théorique à l'AE (ex. production d'un tableau de bord tenu à jour). 	<p><u>2.1. Responsable : ACF et ROPPA</u></p> <p><u>2.2. Responsable : ?</u></p>	N/A	Juillet 2018	
<p>3. Capitalisation des engagements pris, au niveau étatique, qui affectent les trajectoires de développement agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3.1. Identifier les engagements, au niveau national, régional et international, que nos gouvernements ont pris en faveur de l'agroécologie (Analyse Bibliographique) 	<p><u>3.1. Responsable : AFSA</u></p> <p><u>3.1. Groupe de soutien : ROPPA, ACF, IPES-Food, plateformes agroécologiques nationales</u></p>		Avant le 7 mai 2018 si possible ; sinon, avant la	

<p>Exemple d'éléments à répertorier sur le plan législatif (exploitation et la valorisation de textes de loi et arrêtés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Directives volontaires sur la gouvernance du foncier b. Directives volontaire sur la pêche artisanale durable c. Politiques du CSA qui permettent de connecter les marchés territoriaux d. Loi sur l'économie solidaire au Mali (Comment co-construire une politique sur l'achat public ?) e. Documents de la FAO f. Décret pour la promotion des produits locaux (marché institutionnel) g. Pacte de Milian sur les politiques alimentaires urbaines dont fait partie la ville de Dakar (outil permettant de construire des politiques en partant du local) h. Évaluation des lois votées (LOA, LOASP) / Institutionnalisation de la concertation etc. <p>Autres exemples : ODD etc.</p> <p>- 3.2. Identifier les engagements pris en défaveur de l'agroécologie</p>	<p><u>3.2. Responsable : ?</u></p>		<p>Réunion du business meeting de la CEDEAO en septembre</p>	
<p>4. Sensibilisation des partenaires financiers et des bailleurs de fonds sur les enjeux actuels et la thématique agroécologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4.1. Organiser une réunion en Europe avec différents bailleurs de fonds et autres acteurs de l'aide publique au développement pour les sensibiliser sur la question agroécologique (explorer les pistes de collaboration avec l'AFD pour co-organiser cette rencontre) - 4.2. Identifier d'autres acteurs stratégiques (FIDA, FAO etc.) et les inviter aux manifestations que nous organisons - 4.3. Établir un dialogue avec les partenaires financiers impliqués dans chaque pays ouest-africain et construire un argumentaire spécifique aux sensibilités de chaque bailleur (nutrition, migrations etc.), et en lien avec les agendas politiques de chaque pays cible (i.e. travailler sur la cohérence interne au niveau de chaque bailleur de fonds) 	<p><u>4.1. Responsable : IPES-Food</u></p> <p><u>4.2 et 4.3 Responsables : ACF et ROPPA</u></p>	<p>4.1. Paris</p>	<p>4.1. fin 2018</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - 4.4. Produire une étude sur l'efficacité de l'utilisation des budgets alloués à l'agriculture ouest-africaine (où vont les fonds ?) 	<p><u>4.4. Responsable : ?</u></p>			
<p>5. Renforcement du plaidoyer avec les décideurs politique en vue d'intégrer l'AE dans les politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5.1 Définir une stratégie nationale pour promouvoir l'agroécologie (environnement, changement climatique) et la soumettre aux différents états ouest africains pour adoption. <ul style="list-style-type: none"> a. Le but est de pousser les gouvernements à adopter un agenda et une stratégie d'action sur l'AE. b. Les acteurs de l'alliance doivent travailler dans chaque pays ouest-africains et approcher plusieurs ministères (santé, agriculture, économie rurale etc.) c. Cette stratégie devra être élaborée en collaborant avec (ou au travers) des OP et des organismes de la société civile (GDSP, coalition au Mali). Ce travail doit également être effectué en liaison avec les plans nationaux d'adaptation, la FAO, les bureaux nationaux etc. d. Cette stratégie nationale aura notamment comme objectif d'inclure le concept de l'AE dans les documents de politiques publiques (PNIASAN, PRIASAN etc.). - 5.2. Renforcer les capacités des comités nationaux pour animer des réunions, et maximiser leur participation dans les organes consultatifs et les processus de formulation des politiques - 5.3. Identifier et participer à des évènements stratégiques pour renforcer le plaidoyer (ex. ARAA/CEDEAO le 08 mai 2018 à Bamako ; les périodes pré-électorales, PNIASAN en cours dans les pays et Business meeting régional sur le PRIASAN en Septembre 2018 – voir calendrier stratégique) - Travailler avec les collectivités locales pour les inciter à agir et à s'investir sur les questions liées à l'AE 	<p><u>Responsable</u> : Plateformes nationales sur l'AE</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : Terre et Humanisme ?</p>			<p>La grille d'analyse sur l'agroécologie (voir point 2) pourra servir de cadre de lecture pour analyser les documents politiques</p>

**Thème 2 : Combiner sciences et savoir-faire paysan-nes :
Recherche participative & consolidation des connaissances**

Quoi	Qui	Où	Quand	Commentaires
6. Identification et cartographie des projets et programmes de recherche en agroécologie	<u>Responsable :</u> ROPPA/CORAF <u>Groupe de soutien :</u> CIRAD, Plateformes agroécologiques nationales	Afrique de l'Ouest	Mai à octobre 2018	Collaborer avec la FAO qui vise à mettre en place un réseau de chercheurs
7. Sensibilisation/formation sur la recherche participative en agroécologie - Organiser des journées de réflexion entre chercheurs et OP sur la recherche participative, en apportant une attention particulière aux verrous et obstacles identifiés. Ces journées viseront également à promouvoir l'adhésion de nouveaux acteurs dans la recherche participative.	<u>Responsable par pays :</u> CNOP-Mali Kaïdara-Sénégal JINIKUN-Bénin Windittan – Niger CFAPE-Togo <u>Groupe de soutien :</u> Plateforme PROFEIS-Sénégal, Mali, etc, ENDA PRONAT, ROPPA COASP COPAGEN CIRAD	Dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest	Sept 2018 à Sept 2019	Prendre en considération l'enjeu de travailler dans 2 ou 3 langues : EN, FR, PR Contingent avec l'obtention de financements
8. Renforcement des échanges et du dialogue multi-acteurs - 8.1. Établir une plateforme de partage d'information et de connaissances entre chercheurs, OP et partenaires	<u>Responsable :</u> ROPPA		mi-2019	

<p>(ONG, FAO etc.), pouvant faciliter la vulgarisation des résultats de la recherche en agroécologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8.2. Faire connaître et renforcer les initiatives existantes visant à renforcer les échanges entre différents acteurs 				
<p>9. Identification de sources de financements pour la recherche participative en agroécologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les appels d'offre et autres sources de financements pour la recherche en agroécologie et en informer l'alliance. Besoin de définir la manière de communiquer avec le réseau pour les informer des éventuelles sources de financements (ex : mailing liste, site internet ou page web sur le site de l'ENSA etc.) 	<p><u>Responsable</u> : ENSA</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : IPES-Food, Biovision, etc.</p>		2018 - 2019	
<p>10. Promotion de l'agroécologie dans les cursus universitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Influencer les curricula universitaires pour inclure une formation en recherche participative et en approche système - Travailler avec les instituts de recherche pour faciliter l'accès à l'emploi pour les étudiants ayant suivi ces filières 	<p><u>Responsable</u> : ?</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : ROPPA, chercheurs universitaires, acteurs de la société civile</p>		À tout moment	Inclure dans les curricula la dynamique sociale et solidaire

**Thème 3 : Consolidation du réseau agroécologique
& mobilisation de la société civile**

Quoi	Qui	Où	Quand	Commentaires
11. Cartographie des initiatives agroécologiques dans la sous-région	<u>Responsable</u> : CGLTE <u>Groupe de soutien</u> : Plateformes agroécologiques nationales /ROPPA/IPES-Food	Afrique de l'Ouest	Avant Juillet 2018	Lier cette cartographie à celle des initiatives de recherche participative – voir point 6
12. Renforcement du réseau AE - 12.1. Renforcer les échanges entre différents organismes et plateformes - 12.2. Processus interne. Renforcer le dialogue et la mobilisation paysanne	<u>Responsable</u> : CGLTE <u>Groupe de soutien</u> : Plateformes nationales, ROPPA, Urgenci, Copagen, Réseau des Maires Écologiques		En continue	Définir une stratégie pour améliorer la mise en réseau et la communication entre différentes plateforme (ex. mailing liste, site internet, rencontre annuelle ?)
13. Ouverture du réseau à d'autres acteurs - 13.1. Identifier l'ensemble des acteurs et autres points de contact impliqués dans le développement agricole en Afrique de l'Ouest (ONG, agences de développement, entreprises etc.) - 13.2. Déterminer la manière de contacter et d'inclure d'autres acteurs dans l'alliance (qu'est-ce qu'on leur propose – ex. faire partie d'un groupe de soutien, prendre le lead sur un des points cités/ ou les inciter à proposer de nouvelles initiatives/ les inclure dans une mailing liste, dans une liste des membres affiliés, leur proposer des partenariats ? etc.) - 13.2. Préparation d'un événement national par an dans chaque pays ouest-africain visant à sensibiliser un maximum d'acteurs sur la thématique agroécologique (i.e. foires agroécologiques et semences paysannes, journées de l'agroécologie etc.). - 13.3. Organisation d'un événement de grande envergure rassemblant l'ensemble des acteurs	<u>13.1. Responsable</u> : ? <u>Groupe de soutien</u> : IPES-Food Plateformes agroécologiques nationales <u>13.2. Responsable</u> : ? <u>13.3 Responsable</u> : IPES-Food		13.3. Fin 2019	13.3. Contingent avec l'obtention de financements

<p>paysan-nes formateur/trices en AEP qui soit transversal et qui inclus toute la chaîne de valeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Cibler H/F/J/ - référent-es pour transmettre sur le terrain/acteur/trices du changement dans leur zone b. Mélanger toutes les régions/provinces c. Mélanger les secteurs agricoles d. Formation politique/pratique e. 7 à 10 jours dans un centre <ul style="list-style-type: none"> - 15.3. Organiser des formations au niveau local pour soutenir la dynamique des terroirs AEP, l'engagement social et l'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> a. Focus sur l'installation des jeunes b. Implication des chefs de village/ famille politiques publiques au niveau communal/PDSEC c. Liens avec les écoles, cantines scolaires, cases semences vivantes, cases AEP - 15.4. Assurer des formations recyclage des relais régulièrement/ateliers thématiques (semences paysannes, conseil agricole etc.) - 15.5. Organiser une rencontre annuelle de délégués des relais de terrain de toutes les régions/provinces 		15.3. Tous les pays ou au moins la moitié	15.3. 2018/2019	
<p>16. Renforcement de la formation de Type B - au niveau des cursus scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16.1. Au niveau local. Organiser des sorties pédagogiques pour les écoliers avec des activités pratiques, productives et pédagogiques (pépinière, jardins scolaires...) - 16.2. Co-construction de formation diplômantes/ professionnalisantes en agroécologie 	<u>Responsable</u> : ? <u>Groupe de soutien</u> : ?			16. Contingent à l'obtention de financements
<p>17. Renforcement de la formation de Type C - au niveau régional</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17. 1. Formation multiacteurs (recherche, état, société civile, ONG.../ateliers régionaux thématiques in situ) - 17.2. Organiser des visites d'échanges inter pays, intrarégion et internationales - 17.3. Former les acteurs de l'alliance - 	<u>Responsable</u> : ? <u>Groupe de soutien</u> : ?			17. Contingent à l'obtention de financements

Thème 5 : Systèmes alimentaires locaux, partenariats locaux et solidaires/Accès au marché et marchés alternatifs

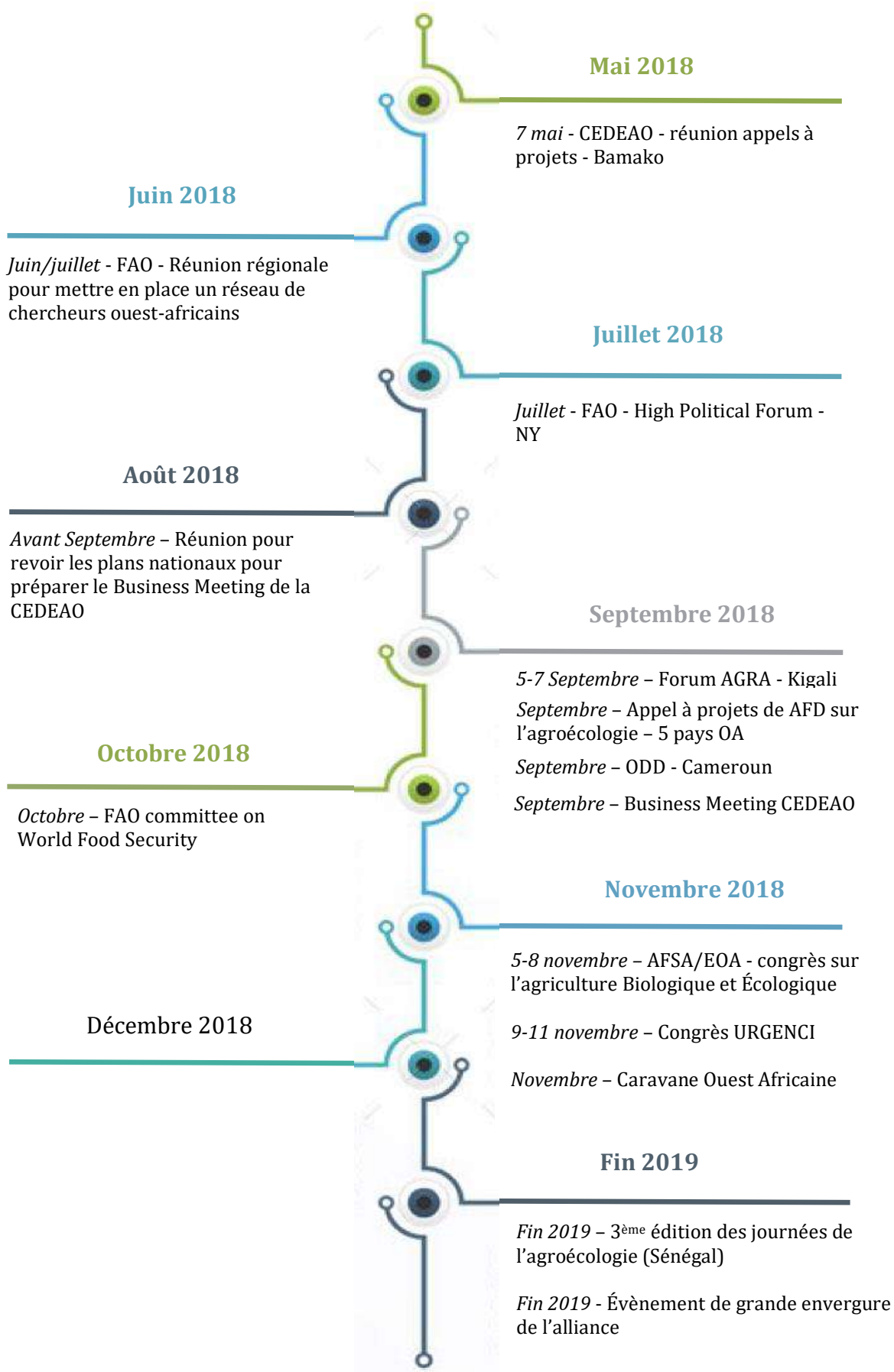
PRINCIPES :

1. Sortir les produits agroécologiques (PAE) du piège de la niche et les 'démocratiser' pour qu'ils soient à la portée de tous. La stratégie consiste à engager les consommateurs et faire en sorte que les produits agroécologiques soient compétitifs et disponibles sur le marché national et régional. Les actions doivent toucher tous consommateurs urbains et ruraux pour que ces produits agroécologiques ne soient pas chers et vus comme produits de luxe.
2. S'engager à consommer les produits agroécologiques dans toutes les rencontres organisées par les membres de l'Alliance et leurs partenaires
3. Renforcer les foires/autres évènements de promotion des produits agroécologiques là où ils existent et en créer là où ils n'existent pas encore
4. Quand on parle de systèmes alimentaires, il faut prendre en compte les petits producteurs que sont : les producteurs de fruits et légumes, les pisciculteurs, les pastoralistes, la viande, le lait, la pêche artisanale, les céréaliers, les petits transformateurs.

Quoi	Qui	Où	Quand	Commentaires
<p>18. Identification et différenciation des PAE des autres produits issus de l'agriculture conventionnelle et bio-industrielle par le biais des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) dans le cadre des Partenariats locaux et solidaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18. 1. Ateliers régionaux à démultiplier au niveau des pays et au niveau local - 18.2. Partage des expériences en matière de SPG des PAE à travers les Partenariats locaux et solidaires 	<p><u>Responsables</u> : ROPPA et URGENCI</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : Plateformes agroécologiques nationales</p>	A déterminer	2018	
<p>19. Renforcement et développement de la communication autour des PAE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19. 1. Élaborer, valider et mettre en œuvre un programme de communication sur les bienfaits des produits agro-écologiques (sur la santé, sur l'environnement et sur la nutrition) en utilisant les canaux modernes et traditionnels (télévisions, site web, Facebook, radios locales, communautaires, griots, chanteurs, poètes, rappeurs, foires, sketches, théâtres forums). 	<p><u>Responsable</u> : ?</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : - Acteurs de la communication moderne et traditionnelle avec des parrains - membres de l'alliance</p>	Partout	2018	Prendre en considération les difficultés rencontrées lorsque l'on travaille avec les institutions / cadres institutionnels

<ul style="list-style-type: none"> - 19.2. Communiquer auprès des cantines scolaires sur les produits AE 				(lenteurs, incertitudes etc.)
<p>20. Promouvoir les PAE au travers d'évènements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des foires annuelles pour promouvoir les produits et les semences agro-écologiques (qui seront l'occasion de dégustations, démonstrations, concours culinaires, revalorisation des mets traditionnels sanctionnés par des prix). Par exemple, Foire des semences de Djimily 	<p><u>Responsable</u> : COASP</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : ROPPA, plateformes nationales d'agroécologie et les membres de l'alliance dans les pays</p>	<p>Dans chaque pays et si possible à tous les niveaux</p>	<p>Une fois par an</p>	
<p>21. Faciliter l'accès aux facteurs de production agroécologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21.1. Créer des points de vente permanents des produits, matériels et intrants (<i>biopesticides quand il en faut</i>) agroécologiques en collaboration avec les élus municipaux (Maires notamment) - 21.2. Maîtriser les marchés des semences AE paysannes - 21.3 Travailler à la reconnaissance des semences paysannes agroécologiques (comment ?) - 21.4. Cartographier la disponibilité des semences dans chaque pays - 21.5. Garantir l'accès à l'eau et maîtriser les techniques de conservation de l'eau et des autres ressources naturelles (à inclure dans le thème 4 - formations) 	<p><u>Responsable</u> : Plateformes nationales et ?</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : élus locaux, ministères de l'agriculture, collectivités décentralisées</p>	<p>Dans tous les pays (niveau, national régional et local)</p>	<p>2018</p>	<p>Le Mali et le Burkina reconnaissent la valeur des semences paysannes</p> <p>21.3. Lié cette cartographie à celles des point 6, 11 et 14</p>
<p>22. Faciliter l'accès aux PAE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 22.1. Insérer les PAE dans les achats institutionnels auprès des collectifs de producteurs tels que les coopératives, les OP, fédération PFN, etc..., créer des réseaux de vente directe ainsi que des réseaux de vente contractuelle de ces PAE - 22.2. Agir sur les chaînes de valeur des produits des petits producteurs que sont : les fruits et légumes, les produits de la pêche et de la pisciculture, la viande, le lait, les céréales, les produits de la petite transformation à travers la <u>subvention</u> à la mise en place des infrastructures de conservation, de stockage et de transformation des PAE - 22.3. Réfléchir collectivement aux techniques d'emballage des produits 	<p><u>Responsable</u> : Plateformes nationales</p> <p><u>Groupe de soutien</u> : Producteurs AE, Ministères de l'Agriculture</p>	<p>Dans tous les pays et au niveau régional à travers la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS</p>	<p>2018</p>	<p>22.2. Contingent à l'obtention de financements</p>

6- Calendrier des évènements clefs



7- Comité de pilotage et suivi

Rôle du comité de pilotage : Afin de suivre, relancer et faire valoir les engagements pris lors de la conception de la feuille de route, un comité de pilotage a été désigné. Ce comité de pilotage sera également chargé de (i) rendre compte de façon périodique des différentes avancées vers les objectifs établis, (ii) renforcer les capacités des organisations de l'alliance en mutualisant les énergies vers la poursuite d'objectifs communs et (iii) servir de sommet fédérateur, de point de contact et de ralliement entre différents acteurs et secteurs (gouvernements, ONG, centres de recherche, organisations paysannes, bailleurs etc.). Dans un premier temps, le secrétariat du comité de pilotage sera assuré par IPES-Food. Au long terme, il sera nécessaire de chercher des financements pour structurer et pérenniser les actions de coordination de ce comité de pilotage. Pour apporter de la visibilité à notre alliance et à nos initiatives, des activités de communication seront développées par le comité de pilotage (rédaction d'un communiqué de presse après la rencontre, mise en place d'un site internet etc.).

Membres du comité de pilotage : 7 participants ont été désignés pour faire partie du comité de pilotage. Ils incarnent différentes sensibilités et représentent différents secteurs d'activité et champs d'expertise à fois complémentaires et interdépendants.

- **Ibrahima Coulibaly**, vice-président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et président de l'Organisation Paysanne malienne, la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP)
- **Émile Frison**, membre du Panel d'experts international sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food)
- **Famara Diedhiou**, responsable de programmes ouest africains pour l'Alliance for Food Sovereignty in Africa (AFSA)
- **Julie Vray**, Expert Sécurité Alimentaire et plaidoyer pour l'ONG Internationale, Action Contre la Faim
- **Mariam Sow**, Coordonnatrice de l'ONG Sénégalaise Enda Pronat et Présidente du Conseil d'Administration du Réseau International Enda tiers-monde
- **Serge Simon**, agronome maraîcher au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
- **Tabara Ndiaye**, coordinatrice d'une initiative de 4 fondations, Joint Action for Farmers' Organisations in West Africa (JAFOWA)

Première réunion du comité de pilotage.

Nom de l'alliance : Afin d'augmenter la visibilité de l'alliance et du travail effectué lors de cette rencontre, le comité de pilotage a tout d'abord approuvé un nom : *Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO)*.

Organisation : Afin d'assurer le suivi des initiatives, le comité de pilotage se réunira par Skype tous les deux mois. Un(e) président(e) tournant de séance sera désigné pour modérer chacune de ces réunions. Dans un premier temps, l'ordre du jour sera envoyé en amont de la réunion par le secrétariat d'IPES-Food.

Communication : Pour communiquer dans les mois à venir sur la naissance de l'alliance et de la feuille de route, les actions suivantes ont été adoptés :

- Rédiger un compte rendu de réunion en mettant à jour la feuille de route.
- Produire un communiqué de presse qui pourra également être décliné en un dépliant d'une page sur la constitution de l'alliance. Le communiqué de presse

devra également être envoyé à la FAO, au FIDA et à d'autres organismes clefs, pour les informer sur la constitution de cette alliance

- Rédiger une Op-ed, qui sera co-signée par les co-organisateur de la rencontre : Ibrahima Coulibaly pour le ROPPA et Emile Frison pour IPES-Food. Cette Op-Ed sera diffusé dans la presse Ouest-Africaine (ex. Jeune Afrique) et pourra potentiellement être relayée par les membres de l'alliance dans leur propres réseaux (ex. AFSA). Julie Vray et Famara Diédhiou vont également s'informer auprès de leurs réseaux pour obtenir d'éventuels contacts 'relations presse'.
- Identifier et contacter les plateformes nationales agroécologiques pour les informer de la création de l'alliance -> Responsable : ?
- La création d'une page Facebook et d'un site web a également été discuté au sein du comité. Il existe cependant un risque associé à la 'non-alimentation' de ces plateformes d'information. Le développement d'un site internet représente également un coût financier. La mise en œuvre de ces canaux de communication reste pour le moment en suspens.
- Un logo pourrait voir le jour afin d'augmenter la visibilité de l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO).

Deuxième réunion du comité de pilotage.

La prochaine réunion du comité de pilotage de la 3AO aura lieu le 15 mai 2018 à 14h GMT, soit 16h CET. Les questions suivantes seront à l'ordre du jour :

- **1.** Comment communiquer avec l'alliance ? Quelle fréquence, par quels moyens (ex. mailing list, newsletter, bulletin annuel, site internet avec différentes rubriques - appels d'offre, cartographie des initiatives, version interactive de la feuille de route en sous-parties etc.) ?
- **2.** Quels outils utiliser pour que les membres de l'alliance puissent modifier et mettre à jour le calendrier des évènements clefs et la feuille de route (ex. mise en place d'un Google drive en attendant le site internet ?) ?
- **3.** Comment et à quelle fréquence communiquer avec les responsables des différentes initiatives ? (Doit-on désigner un membre du comité de pilotage comme point de contact pour chaque responsable/ pour chaque thématique ?)
- **4.** Comment ouvrir l'alliance aux autres organismes souhaitant en faire partie (ONG, groupe de recherche etc.) ? Que leur propose-t-on (ex. ajout de leurs initiatives à la feuille de route, mise en contact avec les différents responsables pour intégrer le groupe de soutien de chaque initiative etc.) ? (voir feuille de route - point 13.2)
- **5.** Comment s'organiser pour rechercher des financements afin de mettre en œuvre certaines initiatives qui sont entièrement contingentes à l'apport de fonds supplémentaires (ex. thème 4) ? Est-ce la responsabilité des responsables ? Comment l'alliance peut-elle appuyer cette démarche ?
- **6.** Autres remarques sur la feuille de route telle qu'elle est conçue. Que faire avec les points manquants (certaines initiatives n'ont pas de responsable, d'autres n'ont pas d'échéance etc.) ?

8- Annexe 1 - Liste des participants

	Organisation	Nom	Position	E-mails
1	ROPPA- CNOP	Ibrahima Coulibaly	Vice-président du ROPPA, Président de la CNOP	i_ibracoul@yahoo.fr
2	ROPPA- CPF	Bassiaka Dao	Président	cpf@fasonet.bf
3	ROPPA- CRCOPR	Aurélien Lakoussan	Coordonateur	lakoussana@yahoo.fr
4	ROPPA- FONG	King David Amoah	Président	kdkamoah@yahoo.com
5	ROPPA- PFPN	Fatimatou Djibo	Membre collège des femmes de la plateforme Paysanne du Niger	nigerpfp@gmail.com fatimatou3@yahoo.fr
6	ROPPA- CTOP	Assimarou Gnassingbe	Président	ctop03@yahoo.fr assimarou2004@yahoo.fr
7	ROPPA- PNOPPA B	Simon Bodea	Président de la fédération agro écologique du Bénin (FAEB)	pnoppa_benin@yahoo.fr sdbodea@yahoo.fr
8	ROPPA- NACOFAG	Musa Sowe	Président	musowe@hotmail.com
9	ROPPA- Cadre Elevage	Sani Boukari Abdou	Appui Technique du Cadre Élevage du ROPPA	asgkaduc@live.fr
10	ROPPA- CNCR	Nadjirou Sall	Président	cncr@cncr.org
11		Mor Mbaye Diop	Représentant Cadre pêche	diopmormbaye@yahoo.fr
12		Oulimata Ly	Présidente de l'UJAK	Anneabau55@gmail.com
13		Alassane Gaye	Cadre Jeune - vice-président commission pêche	Alouboy2011@hotmail.fr
14		Oumou Diallo Khaïry	Cadre élevage	dirfelkaolack@yahoo.fr
15		Maguette Diop	Secrétaire générale de la FENAB	Magattembayediop64@yahoo.com
16		Yoro Idrissa Thioye	Conseiller en Politiques Agricoles du CNCR	thioyey@yahoo.fr
17	ROPPA	Ousseini Ouedraogo	Secrétaire Exécutif	coouedraogo@yahoo.fr
18	IPES- Food	Olivier De Schutter	Co-président	olivier.deschutter@uclouvain.be
19		Emile Frison	Expert International	e.frison@cgiar.org
20		Lim Li Ching	Expert International	ching@twnetwork.org

21		Chantal Clement	Co-coordinatrice	chantal.clement@ipes-food.org
22		Celine Perodeaud	Chargée de programme	celine.perodeaud@ipes-food.org
23	FAO	Makhfousse Sarr	Coordination nationale Sénégal	Makhfousse.Sarr@fao.org
24	AFSA	Famara Diedhiou	Responsable de programmes	Famara.diedhiou@afsafrica.org
25	CGLTE OA/ Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'eau	Massa Koné	Coordinateur	kmassa26@gmail.com
26	COPAGEN	Ibrahima Ouedraogo	Fondateur et point focal	wedibra@gmail.com
27	JINUNKUN	René Segbenou	Président	Rene.segbenou@gmail.com
28	West African Network for Ecological and Organic Agriculture	Simplice Davo Vodouhe	Point focal	dsvodouhe@yahoo.com
29	ENDA PRONAT	Mariam Sow	Coordonnatrice d'Enda Pronat et Présidente du Conseil d'Administration du Réseau International Enda tiers-monde	mariam@endatiersmonde.org
30	Jardins d'Afrique	Gora Ndiaye	Président	gorkaydara@gmail.com
31	COFERSA	Alimata traoré	Présidente	alimaatou@yahoo.fr
32	Université de Thiés	Ibrahima Diedhiou	Directeur de recherche	ibrahima_diedhiou@hotmail.com
33	CIRAD	Serge Simon	Agronome maraicher	serge.simon@cirad.fr
34	JAFOWA	Tabara Ndiaye	Coordinatrice	tabarandiaye2003@yahoo.fr tabarandiay@gmail.com
35	CNOP	Chantal Jacovetti	Responsable Agroécologie Paysanne	chantal.jacovetti@wanadoo.fr
36	FENOP	Issouf Sanou	Coordinateur de programmes	Sissoufou1@yahoo.fr
37	CFAPE	Anoumou Komi Simon Todzro	Coordinateur	cfapeagro@gmail.com
38	URGENCI	Judith Hitchman	Président	hitchman@club-internet.fr
39	Action Contre la Faim	Julie Vray	Expert Sécurité Alimentaire et plaidoyer	jvray@wa.acfspain.org
40	Groundswell International	Peter Gubbels	Directeur de la recherche-action et du plaidoyer – Afrique de l'Ouest	pgubbels@groundswellinternational.org
41	GTAE (GRET, AVSF, CARI, Agrisud)	Iba Mar Faye	Point Focal	faye.senegal@gret.org